



Enfant vivant chez sa grand mere f

Par **fredo93110**, le **02/05/2015 à 13:52**

BONJOUR marque de politesse
le fils de ma compagne vit chez sa grand mere et elle ne veut pas qu'il revienne chez nous. elle veut le déclarer à charge sur sa déclaration d'impôt, il n'y a aucune décision de justice pour sa garde.
MERCI

Par **aguesseau**, le **02/05/2015 à 14:04**

bjr, pour que la situation soit plus claire, vous saisissez le juge aux affaires familiales pour clarifier les modalités de garde.
vous parlez du fils de votre compagne, est-ce également le vôtre ?
si ce n'est pas le vôtre, votre compagne fait ce qu'elle veut avec son enfant.
si elle le déclare à sa charge alors que ce n'est pas le cas, c'est son problème et non le vôtre car il n'y a aucun lien juridique entre concubins.
si elle fraude, elle devra en assumer seule les éventuelles conséquences.
cdt